



- Le 7 mai 2019 -

Pourquoi nous avons refusé de siéger ce jour en Comité Technique conjoint INRA-IRSTEA

Ce jour était convoquée au siège de l'INRA une réunion conjointe des Comités Techniques d'Etablissement de l'INRA et de l'IRSTEA. Les représentants du personnel SUD-Recherche-EPST, CGT et FO, représentant $\frac{3}{4}$ des élus des personnels de nos deux instituts avaient demandé lors du CT conjoint du 12 avril de reporter les demandes d'avis sur les différents projets de texte inscrits à l'ordre du jour de ce CT conjoint :

- décret de création du nouvel institut,
- décret sur le statut des personnels,
- document RH sur emplois, carrières, rémunérations, temps de travail, congés,

Exiger des représentants du personnel qu'ils donnent un avis (et donc ainsi clore le débat) sur des textes aussi importants pour l'avenir sans avoir pu débattre préalablement, de manière approfondie, avec les personnels, avec les PDGs et avec les ministres de tutelle du contenu de ces textes et des conditions d'accompagnement, c'est la négation du rôle des représentants du personnel et un mépris des instances de concertation.

Devant le refus des PDGs de surseoir au vote sur ces textes pour avoir le débat qu'ils méritent, les représentants du personnel CGT-INRA, SUD-Recherche-EPST (IRSTEA et INRA), FO-ESR (IRSTEA) et SNTRS-CGT (IRSTEA) ont décidé de ne pas siéger. Avec seulement 5 représentants du personnel sur 20 acceptant de siéger dans ces conditions, la réunion du CT conjoint n'a donc pu se tenir faute de quorum. Nos organisations ont alerté les ministres de tutelle et leur ont demandé une entrevue par courrier du 3 mai. Voir le courrier adressé aux ministres ci-après.

9 mai 2019

manifestations et grève contre la réforme du statut de la Fonction Publique



Paris, le 3 mai 2019

Madame la Ministre de l'Enseignement
Supérieur, de la Recherche et de
l'Innovation,
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Monsieur le Ministre de l'Agriculture et de
l'Alimentation,
78 rue de Varenne
75349 Paris SP 07

Madame la ministre, Monsieur le ministre,

Le 12 avril 2019 s'est tenue une réunion conjointe des Comités Techniques de l'INRA et de l'IRSTEA. Cette réunion a confirmé la volonté de passage en force des Présidents sur tous les sujets relatifs au projet de fusion des deux EPST :

- Bien que le projet de note de service relatif au processus d'affectation individuelle des agents ait été rejeté par la grande majorité des élus, incluant la totalité des représentants du personnel de l'IRSTEA et la moitié de ceux de l'INRA, les présidents ont l'intention de poursuivre imperturbablement la mise en œuvre de ce processus d'affectation individuelle tel qu'ils l'ont décidé ;
- Alors que les projets de décret organique et statutaire ont été transmis aux représentants du personnel il y a à peine quelques semaines (le 7 mars pour le projet de décret organique, le 20 mars pour le projet de décret statutaire), les présidents refusent depuis de laisser le moindre temps de débat au sein du personnel et dans les instances sur ces textes pourtant essentiels ; là aussi contre l'avis des 3/4 des représentants élus du personnel, ils maintiennent leur volonté de clore au plus vite le « débat » par des votes formels dès le début du mois de mai sur les projets de décret ainsi que sur les orientations d'une partie des dispositions internes régissant les personnels et le fonctionnement du futur institut ;
- Les groupes de travail censés permettre un travail de fond sur les différents dossiers sont menés au pas de charge, dans la précipitation, tous en parallèle, avec des dates imposées à une cadence infernale sans se préoccuper de savoir si les représentants du personnel peuvent ou non y participer, sans relevés de conclusions, sans traçabilité des demandes des représentants du personnel et des réponses de l'administration : nous ne pouvons pas, nous ne savons pas travailler dans de telles conditions ; le 12 avril il est clairement apparu que la fonction de ces groupes de travail n'était pas d'aider à comprendre les spécificités des deux instituts et à aller vers le « mieux disant social » mais de servir de prétexte à un refus de débat approfondi dans les instances.

Les débats collectifs sont tout autant escamotés au niveau local : l'organisation et les moyens de l'appui aux Unités de Recherche sont imposés d'en haut, sans qu'aient pu se dérouler des réflexions

collectives associant les personnels des services d'appui et ceux des unités de recherche (les directeurs d'unité eux-mêmes n'ont pas été consultés sur leurs besoins et leurs souhaits) et sans que les instances locales aient pu valablement se prononcer, bien qu'elles soient sommées de le faire au plus tôt pour « tenir le calendrier ».

Bref, on est très loin du « dialogue social de qualité » que vous demandiez aux PDG de mettre en œuvre dans ce processus de fusion lors de notre réunion du 17 mai 2018 au MESRI !

Et ce ne sont pas non plus les éléments contenus dans votre courrier conjoint en date du 15 mars qui sont de nature à nous rassurer sur les conditions de cette fusion : là aussi on est bien loin des objectifs affichés (ambition scientifique, enjeux sociétaux, « mieux-disant social ») et des moyens demandés, y compris par les PDG eux-mêmes dans leur rapport du 17 octobre 2018. Sans solution structurelle apportée à l'absence de financement budgétaire à la hauteur des ambitions de la recherche environnementale de l'IRSTEA comme à celles affichées pour le futur institut, sans implication politique du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, que vaut l'énumération des domaines d'activité très vastes envisagée dans le décret organique du futur institut unique ? Il n'est même pas prévu un document annexe au décret, co-signé par les ministres de tutelle, listant l'ensemble des activités actuelles des équipes de recherche des deux instituts et donnant la garantie que ces activités seront poursuivies au-delà de la date de création de l'institut unique.

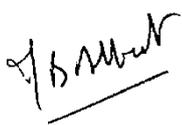
Tout cela n'est pas acceptable par les personnels. La recherche publique agronomique et environnementale mérite mieux que ce processus bâclé dans l'urgence.

Aussi nous vous demandons de bien vouloir nous recevoir pour faire le point sur une situation actuelle extrêmement « difficile » et discuter des points clés du projet de fusion tels que les projets de décret, les mesures d'accompagnement pérennes (notamment budgétaires), ainsi que des moyens de rétablir les conditions d'un minimum de dialogue social. La première condition étant à notre avis que, face à toutes ces difficultés insurmontables, vous acceptiez de desserrer un calendrier qui a fait la preuve de son irréalisme (sauf à bafouer toutes les instances et ignorer les personnels) et de reporter d'au moins un an la date envisagée pour la création de l'institut unique (comme cela a été fait pour le CEREMA et les écoles supérieures d'agronomie, par exemple).

Dans l'attente de cette entrevue nous vous demandons de donner instruction aux PDG de surseoir à tout vote dans les instances sur tout projet relatif au processus de fusion.

Comptant sur une réponse rapide et positive de votre part, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour SUD-Recherche-EPST,
IRSTEA et INRA



Marie-B. Albert



Bernard Rolland

Pour FO-ESR
IRSTEA



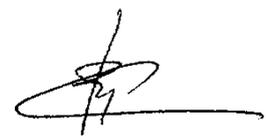
Françoise Vernier

Pour le SNTRS-CGT
IRSTEA



Myriam Chanet

Pour la CGT-INRA



Alain Roques

Contacts : contact@sud-recherche.org

fo@irstea.fr

cgt@irstea.fr

cgt@inra.fr

Copie : - M. Philippe Mauguin, PDG de l'INRA
- M. Marc Michel, PDG de l'IRSTEA
- M. Bernard Larroutourou, DGRI au MESRI
- M. Philippe Vinçon, DGER au MAA